



75 DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

DIGNITÉ, LIBERTÉ ET JUSTICE POUR TOUS

Principaux messages

1. La Déclaration universelle des droits de l'homme consacre les droits de tous les êtres humains.

- *La Déclaration universelle des droits de l'homme, qui a été rédigée par des représentants provenant de contextes juridiques et culturels différents et de toutes les régions du monde, est un ensemble de droits universels, indivisibles et inaliénables reconnaissant la dignité et la valeur de chaque personne sur un pied d'égalité.*
- *Pour la première fois, la communauté internationale a convenu d'un ensemble de valeurs communes et reconnu que les droits sont inhérents à tout être humain et non pas accordés par un État.*
- *Du droit à l'éducation à l'égalité de rémunération, la Déclaration universelle des droits de l'homme a défini pour la première fois les droits indivisibles et inaliénables de toute l'humanité.*
- *Elle continue d'inspirer des mouvements pour le changement en faveur d'un monde plus équitable et inclusif qui profite à tout le monde.*

2. La Déclaration universelle des droits de l'homme, qui constitue « l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations », sert de modèle mondial pour les lois et les politiques internationales, nationales et locales, et de fondation pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

- *La Déclaration universelle des droits de l'homme favorise un sentiment d'humanité commune (égalité) qui va au-delà des différences. Elle a contribué à l'adoption de lois et d'institutions nationales, régionales et internationales pour aider à réaliser tous les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques.*
- *Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît explicitement qu'il se fonde sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et qu'il doit être mis en œuvre de manière à réaliser les droits de l'homme.*

3. La Déclaration universelle des droits de l'homme a inspiré de nombreux combats pour renforcer la protection des droits de l'homme et a contribué à leur reconnaissance.

- *Au cours des (presque) 75 années écoulées depuis la proclamation de la Déclaration, les droits de l'homme ont progressé.*
- *Nous savons que les droits de l'homme favorisent les progrès, car ils ont déjà montré leur potentiel. L'amélioration des droits des femmes, des enfants et des jeunes, ainsi que des droits des populations autochtones à conserver et à préserver leurs terres et leur culture, ou encore l'abolition de la peine de mort dans de nombreux pays : tous ces efforts ont été ancrés dans les droits de l'homme.*
- *Cependant, la réalisation de ces progrès ne signifie pas que la lutte pour les droits et l'égalité peut se terminer. Compte tenu des nombreux obstacles qui subsistent et des réactions hostiles aux droits de l'homme à travers le monde, la Déclaration universelle des droits de l'homme est plus pertinente que jamais.*

4. Chaque fois que les valeurs de l'humanité sont abandonnées, où que cela se produise, nous courons tous un plus grand risque. Les solutions aux plus graves crises actuelles sont ancrées dans les droits de l'homme.

- *Les violations des droits se font sentir au-delà des frontières et se répercutent de génération en génération. Nous pouvons et devons y faire face collectivement. Alors que le monde est confronté à de nombreux obstacles actuels ou émergents – les conflits, l'explosion des inégalités, un système financier mondial corrompu, le racisme, les changements climatiques – les valeurs et les droits consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme fournissent des points de référence pour guider nos actions collectives afin que personne ne soit laissé de côté.*
- *Lorsqu'ils sont appliqués, les droits de l'homme agissent comme des garde-fous pour les politiques et comme des modèles pour mener des actions concrètes en faveur du développement, de la paix et de la sécurité.*
- *Face aux difficultés changeantes, le HCDH a redoublé d'efforts et travaille avec les défenseurs des droits de l'homme, les États et tous ses partenaires pour honorer la promesse de la Déclaration universelle des droits de l'homme de réaliser les droits de l'homme pour tous.*

5. Nous devons défendre nos droits et ceux des autres.

- *La Déclaration universelle des droits de l'homme appelle chaque personne à défendre les droits de l'homme. Nous avons tous un rôle à jouer. Nous pouvons nous soutenir et apprendre les uns des autres dans nos efforts pour jouir d'une plus grande liberté et parvenir à une plus grande égalité pour tous.*
- *Agissons dans notre quotidien pour défendre nos droits et les droits d'autrui, pour œuvrer ensemble vers un monde plus durable, plus juste et plus prospère, pour cette génération et les suivantes.*

6. Nous avons besoin d'une économie qui investit dans les droits de l'homme et fonctionne pour tout le monde.

- *Dans le véritable esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous devons changer les approches et les modèles économiques qui ont engendré des coûts sociaux insoutenables, déchirant le tissu sociétal, alimentant l'instabilité et entraînant des inégalités toujours plus grandes.*
- *Nous devons renouveler le contrat social entre les gouvernements et leur peuple et au sein des sociétés, afin de rétablir un climat de confiance et d'adopter une vision commune et globale des droits de l'homme en faveur d'un développement juste et durable.*